



Séance spéciale du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 10 juin 2025 à 13 h 25 à laquelle sont présents, madame la mairesse Maude Marquis-Bissonnette, messieurs les conseillers, Steve Moran, président, Edmond Leclerc, Daniel Champagne et madame la conseillère Tiffany-Lee Norris Parent formant quorum du comité.

Monsieur le conseiller Steve Moran, président du comité exécutif, préside la séance.

Sont également présents, mesdames et messieurs Simon Rousseau, directeur général, Christian Tanguay, directeur général adjoint, Services administratifs, François Léveillé, directeur de cabinet, M^e Véronique Denis, greffière et M^e Camille Doucet-Côté, greffière adjointe.

CE-2025-482*

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER DE LA VILLE DE GATINEAU POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2024 - ÉTATS FINANCIERS 2024

CONSIDÉRANT QU'en conformité avec les termes de l'article 108 de la *Loi sur les cités et villes*, le conseil municipal a retenu les services de la firme de comptables professionnels agréés Deloitte pour auditer les états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2024;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 105.1 de la même loi, le trésorier doit, lors d'une séance du conseil, déposer le rapport financier et le rapport de l'auditeur indépendant;

CONSIDÉRANT QU'un avis a été publié à l'effet que le rapport financier et le rapport de l'auditeur indépendant seraient déposés à la séance du conseil municipal du 10 juin 2025 :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité et le Comité de vérification recommandent au conseil de recevoir le dépôt du rapport financier de la Ville de Gatineau incluant le rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2024.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

CE-2025-483*

NOMINATION ET PERMANENCE À TITRE DE DIRECTEUR(RICE), BUREAU DE LA SÉCURITÉ CIVILE

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler un poste de directeur(trice), Bureau de la sécurité civile (poste numéro INC-CAD-054) au Service de sécurité incendie de la Ville de Gatineau selon les normes et les pratiques en vigueur :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil d'accepter la nomination et la permanence de monsieur Denis Doucet au poste de directeur, Bureau de la sécurité civile (poste numéro INC-CAD-054) au Service de sécurité incendie de la Ville de Gatineau.

Monsieur Denis Doucet est assujetti aux conditions de travail prévues aux termes de son contrat.

Monsieur Denis Doucet est considéré comme ayant complété la période d'essai de 12 mois et détenant le statut d'employé permanent, le tout conformément aux termes de son contrat.

La date d’entrée en fonction de monsieur Denis Doucet sera déterminée par le Service des ressources humaines.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire numéro 02-23110-115, Bureau de la sécurité civile | Réguliers/non-syndiqués.

Un certificat du trésorier a été émis le 10 juin 2025.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

CE-2025-484*

PROMOTION À L'ESSAI ET PERMANENCE À TITRE DE DIRECTEUR(RICE), SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler un poste de directeur(trice), Service des ressources humaines (poste numéro SRH-CAD-001) au Service des ressources humaines selon les normes et les pratiques en vigueur :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil d’accepter la promotion à l’essai et la permanence de madame Marie-France Laviolette au poste de directrice, Services des ressources humaines (poste numéro SRH-CAD-001) au Service des ressources humaines.

Le salaire de madame Marie-France Laviolette est établi à la classe 10, échelon 7 de l’échelle des employés cadres de la Ville de Gatineau.

Madame Marie-France Laviolette est assujettie à une période d’essai de 12 mois. Sa date d’entrée en fonction sera le 11 juin 2025.

Madame Marie-France Laviolette est assujettie à l’ensemble des conditions de travail des employés cadres de la Ville de Gatineau.

La permanence à ce poste lui sera accordée de plein droit, conditionnellement à ce que la période d’essai soit complétée, conformément aux dispositions du recueil des conditions d’emploi des cadres de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire numéro 02-16100-115, Ressources humaines | Réguliers/non-syndiqués.

Un certificat du trésorier a été émis le 10 juin 2025.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

STEVE MORAN
Président
Comité exécutif

M^e VÉRONIQUE DENIS
Greffière
Comité exécutif